

Séance du mercredi 08 décembre 2021

Date de la convocation: 03/12/2021

Membres en  
exercice :

Présents : 11

Votants: 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstentions : 0

*L'an deux mille vingt-et-un et le huit décembre l'assemblée  
régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de  
Olivier MAGUET,*

**Présents** : Olivier MAGUET, Annick IENZER, Joël BOISSIERE,  
Anne COLLINOT, Jean-Jacques DEBIEVE, Richard DETHYRE,  
Laurence HOURLIER, Michèle MATHIEU, Catherine PECHERY,  
Jacky PECHERY, Flavie ROUSSEAU-LEKUCHULA

**Représentés** : Thomas HOURLIER par Laurence HOURLIER

**Excusés** : Adeline BEAUFUMÉ, Emilie KONNERT, Barbara  
LOUCHART

### ADOPTION DU RAPPORT D'ACTIVITE DE LA CCAVM - (D 2021 113)

Après avoir pris connaissance du rapport d'activité 2020 de la Communauté de Communes  
Avallon-Vézelay-Morvan (CCAVM) et après avoir écouté l'exposé du Président de la CCAVM,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et par un vote à main levée à l'unanimité,

ACCEPTE le rapport d'activité 2020 de la CCAVM,

AUTORISE le Maire à signer tout document inhérent à la présente délibération.

Ainsi délibéré, les jours mois et an, et que dessus ont signé tous les membres présents.

  
Le Maire  
Olivier MAGUET

